



Recueil de la jurisprudence

Ordonnance du président du Tribunal du 31 décembre 2020 – Aurubis/Commission

(affaire T-729/20 R)

« Référé – Directive 2003/87/CE – Décision 2011/278/UE – Système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre – Demande de mesures provisoires – Défaut d'urgence »

1. *Référé – Sursis à exécution – Mesures provisoires – Conditions d'octroi – Fumus boni juris – Urgence – Préjudice grave et irréparable – Caractère cumulatif – Mise en balance de l'ensemble des intérêts en cause*

(Art. 278 et 279 TFUE ; règlement de procédure du Tribunal, art. 156, § 4)

(voir points 13, 21)

2. *Référé – Sursis à exécution – Mesures provisoires – Conditions d'octroi – Urgence – Préjudice grave et irréparable – Charge de la preuve – Préjudice purement hypothétique fondé sur la survenance d'événements futurs et incertains – Caractère insuffisant pour justifier l'urgence*

(Art. 278 et 279 TFUE ; règlement de procédure du Tribunal, art. 156, § 4)

(voir points 16, 17)

3. *Référé – Sursis à exécution – Mesures provisoires – Conditions d'octroi – Urgence – Préjudice grave et irréparable – Charge de la preuve – Préjudice financier – Obligation de fournir des indications concrètes et précises, étayées par des preuves documentaires détaillées – Situation susceptible de mettre en péril l'existence de la société requérante*

(Art. 278 et 279 TFUE ; règlement de procédure du Tribunal, art. 156, § 4)

(voir points 18-20)

Objet

Demande fondée sur les articles 279 TFUE et 156, du règlement de procédure du Tribunal et tendant à ordonner à la Commission de transférer 1 154 794 quotas d'émission sur le compte de l'installation de la requérante au plus tard le 31 décembre 2020.

Dispositif

- 1) La demande en référé est rejetée.
- 2) Les dépens sont réservés.